

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Appel d'offre – Allée d'accès vers le MPA

Le 22 mars 2024

ADDENDA NO 2

1. Nous avons reçu les questions suivantes. Prenez note que les questions et les réponses font parties intégrales de l'addenda.

- a) Sur les plans civil vue en plan, on nous parle de relocalisation de lampadaire alors que sur les plans électriques on nous parle de relocalisation de projecteur. Les bases de béton pour les lampadaires et les projecteurs sont très différents, est-ce que nous relocalisons des lampadaires ou des projecteurs?

Réponses : Il y a un seul lampadaire (identifié par le #14 au plan C200) à relocaliser à partir de l'îlot. L'autre, près du mât (identifié également par le #14 au plan C200) est un projecteur à relocaliser.

- b) Aux plans pour les différents items à relocaliser (mât de drapeau, lampadaire ou projecteur) on nous mentionne que les ancrages et cercles de boulonnage sont fournis par le fournisseur de l'équipement. Comme il s'agit de relocalisation, qui fournit les ancrages et cercles de boulonnage? Si c'est nous, nous fournir un détail svp.

Réponses : Parce qu'il y a des cache-boulons, le cercle de boulonnage et le diamètre des boulons d'ancrage devront être déterminés en chantier lors du démantèlement de chacun des éléments. C'est à l'Entrepreneur de fournir et poser les boulons d'ancrage.

- c) Quel est le diamètre de la base de béton pour le projecteur?

Réponses : L'information est inscrite sur le détail type de base de béton pour lampadaire au plan C502.

- d) Quelles sont les dimensions et armature requise de la base de béton pour la borne de péage?

Réponses : Un addenda GC-01 sera émis pour préciser le diamètre de l'armature dans la dalle pour la borne de péage.

- e) Quel est le diamètre de la conduite sur laquelle nous devons raccorder le puisard?

Réponses : Selon les plans de l'existant, il s'agit d'une conduite de 200mm. Nous ne connaissons pas la nature du matériau de la conduite.

- 2. TRÈS IMPORTANT : Une copie de votre addenda devra être incluse dans votre soumission comme preuve que vous avez pris connaissance de cet addenda. Sinon votre soumission sera rejetée étant donné qu'elle ne sera pas conforme.**

Philippe Lafrenière

Commission des champs de bataille nationaux

Adjoint à l'approvisionnement, à la gestion des ressources matérielles et des TI

835, avenue Wilfrid-Laurier, Québec (Québec) G1R 2L3

Téléphone: (418) 948-2260